



DIRECTION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE

FORMATION DES COORDONNATEURS DES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES
DES 113 DISTRICTS SANITAIRES DE CÔTE D'IVOIRE



MODULE 3 : COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

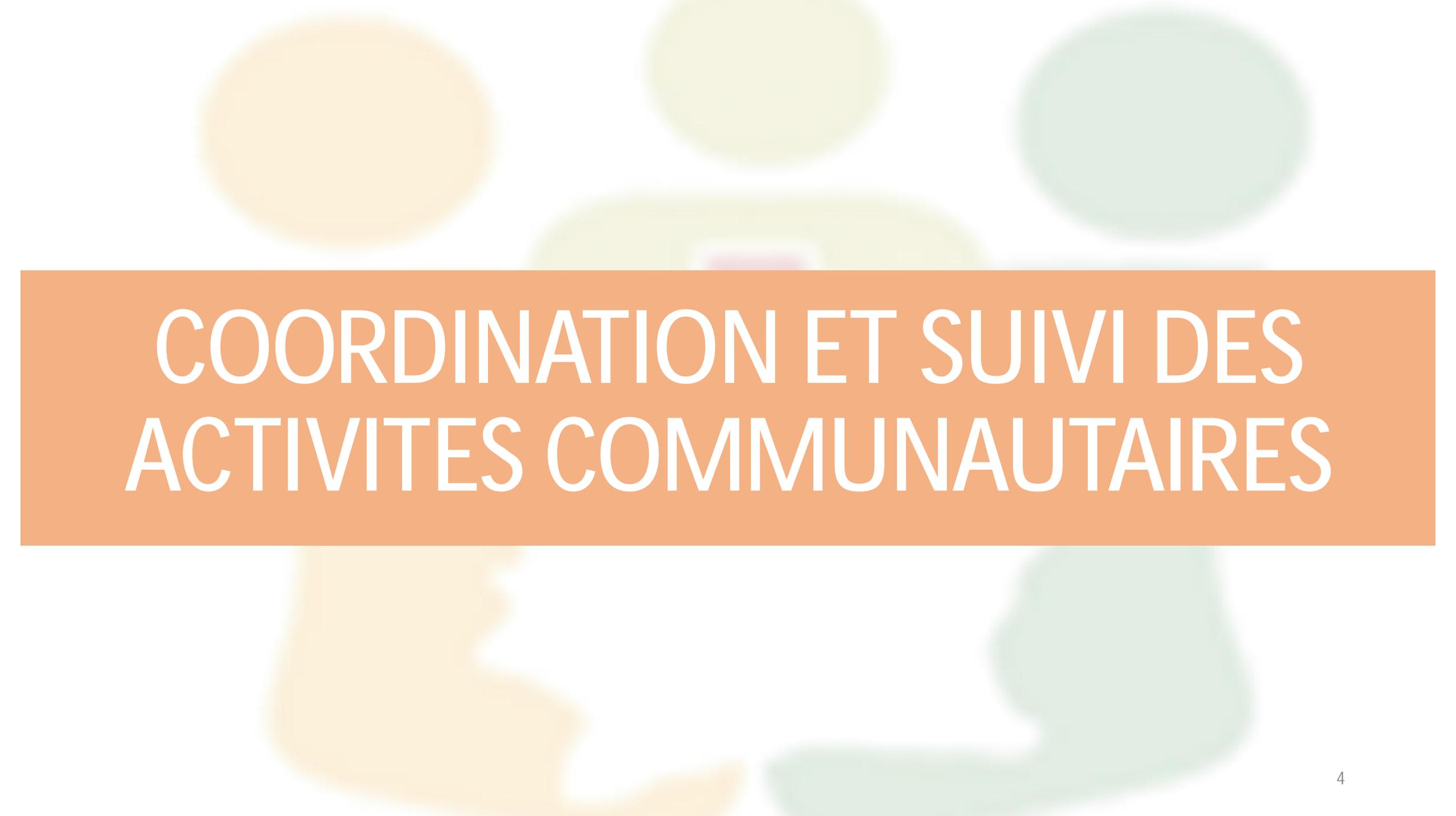
PLAN

- ❑ OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
- ❑ DIRECTIVES SUR LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES
- ❑ RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CAC DE RÉGION ET DE DISTRICT
- ❑ MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU CAC (CAHIER DE CHARGES DES CAC)
- ❑ OUTILS ET LES INDICATEURS DE SUIVI

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de la session les participants doivent être capable de:

1. Connaître les directives sur la coordination et le suivi des activités communautaires
2. Connaître le rôle et les responsabilités du CAC de région et de district
3. Décrire les missions et attributions du CAC (Cahier de Charges des CAC)
4. Enumérer les outils et les indicateurs de suivi



COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Niveau Régional

- La réunion de coordination régionale réalisée trimestriellement par l'ERS doit intégrer la présentation des interventions communautaires. Les données sur l'évolution des indicateurs doivent être présentées et analysées par district.
- Un rapport de cette réunion de coordination doit être élaboré et transmis à la hiérarchie.
- Un suivi des recommandations de cette réunion doit être réalisé.

Le CAC Région doit faire des supervisions chaque trimestre dans chaque district pour s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre des interventions communautaires. L'ERS doit organiser des réunions de coordination semestrielle au cours desquelles les communautaires pourraient participer en vue de prendre des décisions.

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Niveau bureau du district sanitaire

La coordination des interventions communautaires menées par l'ensemble des acteurs au niveau départemental est assurée principalement par le coordonnateur des activités communautaires (CAC) avec l'appui de l'Équipe Cadre de District (ECD).

A cet effet, le District organise à la fin de chaque trimestre une réunion de coordination d'une journée, à laquelle participent les ASS, les ASC Coach, les représentants des ONG et les membres de l'ECD. Au cours de la réunion, les données communautaires produites par les ASC sont présentées, analysées et discutées, afin de mesurer les progrès des indicateurs et l'atteinte des résultats fixés. L'ECD est chargé d'apporter des solutions aux défis et difficultés qui sont relevés, pour garantir le bon déroulement des activités.

A la fin, le rapport de la réunion de coordination est élaboré et transmis à la hiérarchie. Un suivi des recommandations de cette réunion sera réalisé.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CAC DE REGION ET DE DISTRICT

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CAC DE DISTRICT

NIVEAU DE LA PYRAMIDE	ACTEURS	ROLES ET RESPONSABILITES
Bureau du district	Coordonnateur des activités communautaires du district (CAC)	<ul style="list-style-type: none">• Le CAC du district tient régulièrement un état sur la disponibilité des produits auprès des ASC de base.• Le CAC est chargé de réceptionner les rapports d'activités transmis par les ASS chaque mois. Il fait la saisie des données dans le DHIS2 pour l'ensemble des rapports d'activités en collaboration avec le CSE du district. Aussi procède-t-il à l'analyse et à la présentation des données communautaires au cours des réunions de l'ECD.• Le CAC est chargé d'assurer le renforcement continu des capacités des ASC Coach et des ASS, sur les outils de collecte de données et la méthodologie de supervision et de coaching, avec l'appui technique de la DSC, des programmes de santé, de la DIIS et des partenaires. Il doit renforcer la collaboration avec tous les acteurs de santé communautaire intervenant dans le district notamment les ONG

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CAC DE DISTRICT

NIVEAU DE LA PYRAMIDE	ACTEURS	ROLES ET RESPONSABILITES
Bureau du district	Coordonnateur des activités communautaires du district (CAC)	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la coordination des activités communautaires avec l'appui de l'ECD ;• Assurer la supervision de l'Agent de Santé Superviseur avec l'appui de l'ECD• Veiller à la réalisation des supervisions des ASC coachs et des ASC bases par l'ASS• Etant membre de l'EMC, il doit encourager les ASS à la réalisation du diagnostic et à l'élaboration du plan d'action communautaire

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CAC DE RÉGION

NIVEAU DE LA PYRAMIDE	ACTEURS	ROLES ET RESPONSABILITES
Bureau de la région	Coordonnateur des Activités Communautaires de la région (CAC)	<ul style="list-style-type: none">• Le CAC de région sera chargé de faire le suivi des interventions communautaires de la région, supervise le CAC district dans les interventions communautaires. Il assure le suivi de l'approvisionnement en médicament et intrant des ESPC.• Le CAC sera également chargé de réceptionner et d'analyser les rapports de supervisions trimestrielles d'activités des CAC de district. Par ailleurs, il fera l'analyse des données dans le DHIS2 en collaboration avec le CSE de région.• Il doit encourager les districts à la mise en place des EMC pour la réalisation du diagnostic et à l'élaboration du plan d'action communautaire



OUTILS ET INDICATEURS DE SUIVI

OUTILS DE SUIVI

CAC région

- Rapport de supervision
- Rapport trimestriel d'activités
- Canevas de présentation du CAC
- Rapport de réunion de coordination

CAC district

- Rapport de supervision
- Rapport trimestriel d'activités
- Canevas de présentation du CAC
- Rapport de réunion de coordination

LES INDICATEURS DE SUIVI

CAC de région

- ❖ Proportion de CAC de District ayant reçu une supervision trimestrielle du CAC de région
- ❖ Proportion de réunion de coordination de région ayant pris en compte l'analyse des données communautaires

CAC de district

- ❖ Proportion d'ASS ayant reçu une supervision trimestrielle du CAC de district
- ❖ Proportion de réunion de coordination de district ayant pris en compte l'analyse des données communautaires
- ❖ Proportion des rapports communautaires CS saisis dans le DHIS2 dans le mois (complétude)

LES INDICATEURS DE SUIVI

- ❖ Proportion des rapports communautaires CS saisis dans le DHIS2 à temps (promptitude)
- ❖ Proportion d'ESPC ayant des données incohérentes corrigées dans DHIS 2



TOUS ENGAGES POUR LA SANTÉ DES COMMUNAUTÉS

Merci

www.dsccom-ci.org